

nombreux habitants - CHAPITRE I - la retraite, et par le dé-
part toujours persistant des jeunes. Ainsi, et l'on constate
l'évolution depuis 1950, on s'aperçoit que les gens âgés de
50 ans et plus représentent 52,05% de la popu-
lation, et que les personnes âgées de 60 ans et plus
représentent 43,40% de la population.

UN EFFECTIF DE POPULATION TRES AGE

En effet, à cause du vieillissement rapide de la population, la quasi-totalité de la zone rurale de la région "Haut-Limousin" est en déclin. Certes, les principales villes et agglomérations voient leurs effectifs augmenter sensiblement, mais cette croissance des effectifs urbains compense imparfaitement la dévitalisation du milieu rural. En plus d'une population déjà âgée habitant nos communes, il faut tenir compte du retour des retraités, qui, ayant été actifs ailleurs, retrouvent le "pays" d'où ils sont originaires, et viennent donc grossir le nombre déjà important des personnes du troisième âge.

A. ETUDE DE LA STRUCTURE PAR AGE A SAINT-AUGUSTIN D'APRES LA PYRAMIDE DES AGES.

(Voir la pyramide des âges au verso de la page 24).

La pyramide des âges de SAINT-AUGUSTIN, avec son sommet très large, évoque le type même d'une commune à la population très âgée. En effet, nous remarquons que c'est au-dessus de 45 ans que les tranches d'âge regroupent le plus de personnes, notamment du côté du sexe féminin. Les quelques chiffres suivants révèlent bien l'importance du phénomène :

- 52,05% de la population ont plus de 50 ans ;
- 43,40% de la population sont âgés de plus de 60 ans ;
- 6% ont plus de 80 ans ou plus !

Le vieillissement de la population est donc consi-
dérable et il s'amplifie un peu plus chaque année par de

nouveaux habitants qui arrivent à la retraite, et par le départ toujours persistant des jeunes. Ainsi, si l'on considère l'évolution depuis 1968, on s'aperçoit que les gens âgés de 60 ans et plus, qui représentent en 1975 - 43,4% de la population, n'en représentaient à l'avant-dernier recensement que 35,7%.

La pyramide des âges nous montre également que les femmes sont plus nombreuses que les hommes, dans les classes d'âges les plus élevées (exemple : entre 80 et 85 ans, 16 femmes ont été recensées contre 4 hommes seulement). D'autre part, c'est incontestablement la tranche d'âge des 65 - 70 ans qui regroupe l'effectif de personnes âgées le plus important (72 individus).

Si l'on se réfère à la répartition des effectifs de plus de 60 ans, on s'aperçoit qu'il y en a autant dans le bourg que dans les villages (= 115 personnes). En effet, au début, les hameaux ont eu tendance à conserver plus longtemps que le bourg lui-même, les éléments jeunes et actifs. Mais depuis quelques années, depuis que les jeunes ne reprennent plus les petites exploitations de leurs parents, le vieillissement est aussi accentué dans l'un et l'autre cas.

1°) LA TRANCHE D'ÂGE DES 41 - 60 ANS :

Elle est également bien fournie, puisqu'elle représente 125 personnes soit 28,3% de la population totale (au lieu de 28,3% en 1968). Là encore, on s'aperçoit d'un recensement à l'autre, du vieillissement des effectifs, les éléments ayant passé en 7 ans dans la tranche des plus de 60 ans, n'ayant pas tous été (et il s'en faut !) remplacés par des plus jeunes. A noter également que les 3/4 environ des individus de 41 à 60 ans sont des habitants des villages.

De 69 individus en 1968 (soit 10,6% du total), elle est pas-
sée en 7 ans à 108 personnes (20,1%).

2°) LA TRANCHE D'AGE DES 21 - 40 ANS :

C'est celle des hommes actifs et jeunes. Mais hélas, à SAINT-AUGUSTIN, c'est aussi la moins importante : elle ne regroupe que 18% de l'ensemble de la population (70 personnes). Elle correspond en partie au déficit des naissances dû à la guerre et au passage des classes creuses à l'âge de fécondité. Cette grosse absence d'hommes mâres et dynamiques explique largement le manque de vitalité de la commune qui constitue un grand handicap pour elle.

3°) LES JEUNES DE 0 A 20 ANS :

De 156 en 1968 (24,5% de la population) leur effectif ne s'élève plus aujourd'hui qu'à 108 personnes (20,1%). Malgré une certaine reprise de la natalité après la guerre, celle-ci semble à nouveau être en régression depuis une dizaine d'années. Cette tranche d'âge devrait elle aussi continuer à diminuer puisque le taux de natalité est très faible. Il n'est pas étonnant de rencontrer les 2/3 des jeunes dans les villages car ce sont les lieux-dits qui regroupent pratiquement toutes les familles nombreuses de SAINT-AUGUSTIN, de 5 à 7 enfants.

A remarquer enfin sur la pyramide l'importance numérique légèrement plus accentuée du sexe féminin (54% du total). Ainsi vieillissement et taux de natalité faible s'expliquent l'un et l'autre par l'émigration des jeunes que nous avons étudiés dans le cadre de la première partie. En revanche, l'immigration attire un nombre assez élevé de retraités dont nous allons voir l'incidence sur la population.

B. LE CAS PARTICULIER DES RETRAITES.

La hausse très importante des retraités entre 1968 et 1975 apporte une preuve au vieillissement de la population.

De 68 individus en 1968 (soit 10,6% du total), ils sont passés en 7 ans à 171 (32% de l'ensemble) !

Les personnes arrivant à la retraite sont pour la plupart des agriculteurs de la commune : d'après le classement socio-professionnel, réduction du nombre des exploitants et hausse vertigineuse des retraités sont à mettre en corrélation.

1968 : - 124 agriculteurs

- 68 retraités

1975 : - 83 agriculteurs

- 171 retraités

Mal qu'il y ait augmentation de des retraités agricoles et de des retraités des secteurs secondaires et tertiaire, les premiers devancent cependant les seconds, par leur effectif.

Au nombre des retraités de SAINT-AUGUSTIN même, s'ajoute celui des immigrés, en grande majorité natifs de la commune ou des environs proches. Ces gens-là, par leur arrivée, contribuent à alourdir un ensemble de personnes du troisième âge déjà très élevé. Ainsi, entre les deux derniers recensements, une quarantaine de retraités s'est établie à SAINT-AUGUSTIN. S'ils n'ont déjà une habitation à eux construite avant leur mise à la retraite, leur permettant de passer leurs vacances, c'est souvent qu'ils font bâtir une résidence pour y passer leurs vieux jours. Parmi eux, certains repartent passer les mois d'hiver en ville auprès de leurs enfants. SAINT-AUGUSTIN, comme d'ailleurs toutes les petites communes rurales tend à devenir un lieu de séjour pour les personnes âgées, à la suite de l'émigration des jeunes. Pendant les six mois d'hiver, après le départ des estivants et avant le retour des vacanciers de Pâques, on ne voit circuler dans le bourg de SAINT-AUGUSTIN que des individus dont beaucoup ont les cheveux blancs. Les routes, la place sont désertes, les maisons pour la plupart sont fermées, et les jeunes sont à l'école..C'est toute une atmosphère difficile à supporter pour un jeune obligé

de rester sur place à cause d'un emploi quelconque qui l'y retient.

C. LES CONSEQUENCES NEFASTES D'UNE TELLE DEMOGRAPHIE.

1°) DES PROFESSIONS DANGEREUSEMENT MENACEES:

Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler à propos des agriculteurs. Si personne n'est là pour prendre la relève après chaque départ à la retraite, c'est la mort de la commune qu'il est possible d'envisager à moyen ou long terme. Pour l'instant, le phénomène n'est pas encore trop grave pour l'agriculture puisque, il existe néanmoins des exploitants relativement jeunes, pouvant reprendre les petites propriétés à l'abandon. Mais le problème ne devrait pas tarder à se poser d'ici quelques années.

Au contraire, la situation est beaucoup plus évènement pour les commerçants et les artisans ; en particulier s'il s'agit des épicières, de certains maçons et restaurateurs, du maréchal-ferrant qui s'avancent à grande pas vers l'âge de la retraite. Plus d'épicerie, plus de forge, moins de restaurants signifierait une agonie à plus ou moins longue échéance pour SAINT-AUGUSTIN. Il n'est pas sûr non plus que des jeunes veuillent venir s'implanter dans le bourg pour assurer la succession de personnes partant à la retraite. SAINT-AUGUSTIN deviendrait alors, sans ses commerces et ses services une commune identique aux petits villages voisins qui l'entourent, et perdrait toutes ses fonctions tertiaires. N'oublions pas que dans ce domaine le bureau de poste de SAINT-AUGUSTIN dessert 3 autres communes en dehors de SAINT-AUGUSTIN ; Beaumont, Orliac-de-Bar et Chaumel. De même, ces deux ^{dernières} localités sont rattachées à la paroisse de SAINT-AUGUSTIN.

2°) UN FAIBLE TAUX DE NATALITE :

Nous avons noté au préalable, le faible nombre de naissances annuel (cinq en moyenne pour une dizaine de décès).

Deux raisons principales reviennent comme un leitmotiv : l'effectif élevé des vieillards et l'absence de jeunes. Ces phénomènes sont liés l'un à l'autre très fortement : il y a beaucoup de personnes âgées parce que les jeunes partent ; il n'y a presque pas de naissances donc de jeunes, parce que la population trop vieille n'est plus en âge de féconder.

Manquer de jeunesse, c'est prévoir un avenir sombre pour SAINT-AUGUSTIN.

- A court ou moyen terme, par la fermeture probable de l'école qui recueille aussi des enfants de Beaumont où la classe a été fermée il y a 5 ans maintenant. Déjà une école a été fermée à Chauzeis, voilà 7 ans, faute d'un effectif d'élèves assez important. La fermeture a été subventionnée à 100%, et les enfants ont été ramassés par le car et conduits à SAINT-AUGUSTIN. Mais depuis cette année, les parents de ce village doivent payer le ramassage comme les autres ; aussi sont-ils mécontents.

L'effectif de l'école de SAINT-AUGUSTIN est de 33 élèves en 1976, répartis en deux classes où sont dispensés les programmes, de la classe préparatoire à l'entrée en sixième. Le ramassage scolaire des enfants se fait donc en car appartenant à une entreprise de Freignac, conduit par un parent d'élève de Chauzeis. Le parcours réalisé deux fois par jour couvre un total de 95 km. Mais seulement trois villages sont concernés par le ramassage : La Forêt de Chauzeis, Chauzeis, Lafarge soit 12 enfants. Ailleurs, les parents s'arrangent entre eux, notamment ceux de la commune voisine de Beaumont, qui ne sont pas intéressés de ce fait par le ramassage scolaire.

A la rentrée prochaine 1976 - 77, il est fortement question d'abandonner le car et de faire ramasser les enfants par un parent d'élève volontaire, qui aurait à sa disposition une voiture "break". Ce système réduirait le coût de la journée d'école qui passerait de 182F à 85F seulement. De plus, en deux

circuits, les enfants de tous les villages seraient ramassés, contrairement à cette année-ci. Reste le problème des petits de 4 à 6 ans qui ne sont pas subventionnés.

- A plus long terme, l'avenir de SAINT-AUGUSTIN serait compromis par un nombre d'habitants très réduit, vieux en majorité. C'est hélas, ce qui risque de se produire vu l'état actuel de la population, et le déclin constant et régulier de l'effectif (décès très nombreux, natalité très faible).

3°) LE MANQUE DE DYNAMISME DES HABITANTS :

Qu'ils soient âgés ou plus jeunes, les habitants de SAINT-AUGUSTIN, par leur caractère très et trop individualiste, se désintéressent de toutes les activités qui pourraient être créées pour relancer la vitalité de la commune. Cette attitude est d'autant plus regrettable de la part des jeunes qui seraient en mesure, s'ils le voulaient, de contribuer à une certaine animation dans SAINT-AUGUSTIN. En effet, les jeunes, déjà fort peu nombreux, n'ont jamais réussi à se grouper et à bien s'entendre : il y a toujours eu des sortes de clans entre les uns et les autres, si bien que chacun préfère se divertir comme il veut, plutôt que d'essayer d'organiser quelque chose en commun. Aucun ne veut prendre de responsabilités dans un quelconque domaine. Et cette situation, il faut le reconnaître, est assez caractéristique de SAINT-AUGUSTIN, et en même temps assez désagréable.

Pourtant les divertissements sont fort réduits dans la région : balle le week-end, cinéma à Tulle qui d'ailleurs n'attire pas la jeunesse de SAINT-AUGUSTIN, matches de rugby le dimanche. Cette absence de loisirs devrait justement inciter les jeunes à s'unir et à créer quelque chose. La construction d'un foyer rural l'an passé n'a pas arrangé la situation, mais a contribué en revanche, à la création d'une bibliothèque assez fréquentée, dépendant de la Bibliothèque de Prête Centrale de Tulle.

Ce n'est que pendant la saison estivale, que SAINT-AUGUSTIN connaît une certaine animation, surtout au mois d'août. Le foyer rural organise (avec peine d'ailleurs, faute de volontaires présents aux réunions préparatoires) des rallies touristiques, auxquels la participation est plus ou moins grande.

Mais c'est encore plus la fête annuelle qui attire la foule dans notre commune. Elle a lieu le dernier week-end d'août, et malgré cette date tardive, elle connaît un grand succès. Bien que de nombreux estivants soient déjà repartis, les personnes venant de tous les environs, sont très nombreuses à se déplacer à la fête votive. Outre les attractions foraines traditionnelles (tirs, stands, loteries et manèges), le match de rugby du samedi après-midi mettant en présence des équipes locales, le spectacle folklorique et le feu d'artifice du dimanche, et surtout les deux grands bals, occasionnent le venue d'une foule nombreuse composée d'une multitude de jeunes. Cette fête est l'une des plus importantes de la région et tout le monde en retire du bénéfice : les commerçants et les restaurateurs, le Comité des Fêtes (créé en 1964), et les jeunes eux-mêmes qui ont la possibilité de s'amuser tout en restant sur place.

Cependant, l'organisation de la fête pose tellement de problèmes (tiraillements de certains commerçants à propos de l'emplacement des manèges, difficultés de réquisitionner suffisamment de jeunes pour la préparation et le démontement de la fête...) qu'il est possible d'envisager dans quelques années, une fête de moindre importance qui nuirait bien sûr à la vitalité de la commune.

Le manque de dynamisme des habitants se marque aussi par le désintérêt qu'ils manifestent à la création d'une nouveauté. Deux faits peuvent servir d'exemples :

- depuis sa création, le Foyer Rural organise de temps à autre des séances de cinéma, dont le coût s'élève à 3F !



QUELQUES SANGLIERS DE LA SOCIÉTÉ DE
CHASSE.

Les projections programmées sont plus nombreuses en été, comme il s'entend. La moyenne des participants est de 15 à 20 personnes par séance, bien que les films projetés soient bons mais déjà anciens. Ceci prouve donc parfaitement le total désintérêt de la population qui vit très repliée sur elle-même.

- D'autre part, la proposition de création d'un "Club du troisième âge" a été émise et étudiée, mais elle n'a pas provoqué l'enthousiasme des "vieillards", qui préfèrent rester chez eux, quitte à s'ennuyer seuls, et qui d'ailleurs n'ont pas participé aux réunions d'information auxquelles ils ont été conviés.

La mentalité est telle à SAINT-AUGUSTIN que les gens ont très long à évoluer, à adopter une nouveauté. Ils pratiquent la politique du "chacun pour soi" et de plus, font preuve d'une méfiance et d'un entêtement qui nuisent au développement des activités. Les nouveaux habitants, totalement étrangers à la commune ont de ce fait beaucoup de mal à s'intégrer et à se faire "adopter" par la population très méfiante.

Un seul groupement fonctionne relativement bien à SAINT-AUGUSTIN : c'est la Société de Chasse regroupant les chasseurs de la commune et les actionnaires qui prennent une carte. La Société est active puisqu'elle a créé un parc à sangliers de 4 - 5 hectares près d'un village de SAINT-AUGUSTIN (voir photo ci-contre). Ce gibier qu'on ne peut chasser, est réservé aux repas des Ecoles ou du Troisième Age ou sert quelque-fois de lots pour les tombolas ou les ball-trap. Parfois, un animal peut être lâché pour être chassé.

En plus du parc à sangliers inauguré en mai dernier, la Société possède une volière dans le village du Tourondel, contenant des faisans. Achetés en décembre et lâchés en avril, les oiseaux sont nourris aux grains et aux engrais. Enfin, des canards sauvages appartenant à la Société évoluent sur

L'étang de ce même village. Tous ces animaux sont nourris par les chasseurs eux-mêmes.

La Société de Chasse est également en train de créer une réserve de 150 à 200 hectares, autour du parc à sangliers sous le contrôle de la Fédération de Chasse.

4°) LES RELATIONS AVEC L'EXTERIEUR :

- Conditions des relations : Les communications.

- Le chemin de fer : Deux lignes affectent notre région ; ce sont :

- à Uzerche, le Paris-Toulouse qu'utilisent les personnes de SAINT-AUGUSTIN chaque fois qu'elles doivent se rendre à Paris ou à Limoges. A ce propos, un service ambulant de la SNCF, sous la forme d'un car qui stationne sur la place, est à la disposition des habitants deux fois par mois, permettant d'effectuer des opérations ou de remplir des formalités à l'occasion d'un futur voyage. Mais en fait, peu de gens sont au courant de cette facilité offerte à proximité de chez eux, car, nous l'avons vu, toute nouveauté est très difficile à s'ancre dans leur esprit.

- à la Gare de Corrèze passe la transversale à voie unique qui met en communication la région Lyonnaise et le Bordelais via Clermont-Ferrand, à travers tout le Massif Central. A sa mise en service, la région a connu un certain développement économique. Mais maintenant, cette ligne est fortement concurrencée par les transports routiers (aussi bien pour les marchandises que pour les voyageurs qui n'effectuaient le plus souvent que de petits trajets par ce train, entre Brive et Ussel). La plupart des trains omnibus desservant Corrèze, effectués en effet seulement le trajet Brive-Ussel. De ce fait la gare est fort peu fréquentée.

- Les transports routiers : SAINT-AUGUSTIN est bien placée, à un carrefour de routes départementales, étroites et sinueuses, la reliant à Bugat, Corrèze, Tulle et Uzerche notamment.

D'autre part, à 14 km au lieu-dit "La Gare de Corrèze", passe la RN 89 à la circulation dense permettant de rejoindre Bordeaux et Lyon, via Clermont. Cette nationale a bénéficié d'importants travaux depuis 1971 (élargissements à 3 voies, crénels...) et d'autres rectifications doivent se poursuivre dans les années à venir. C'est donc un axe routier des plus satisfaisants.

Enfin la RN 30, reliant Uzerche à Paris par Limoges a eu droit elle aussi à un aménagement prioritaire ; elle est devenue ainsi une route neuve sur laquelle il est agréable de rouler.

A SAINT-AUGUSTIN, les services de cars jouent un rôle considérable car non seulement ils assurent le transport des voyageurs, mais également celui des colis. Les arrêts sont nombreux pour les habitants des hameaux. Deux destinations sont desservies :

- Bugat-Tulle : le service de car est quotidien. Il permet de rejoindre Tulle en 1h05 mn. Les arrêts ont lieu le matin à 8h -1/4 et l'après-midi à 17h15. De plus, le car "remonte" à SAINT-AUGUSTIN le midi deux fois par semaine (le mardi et le jeudi) et également deux mercredis par mois correspondant aux jours de foire à Tulle. Ainsi, beaucoup de femmes utilisent cette navette pour aller faire leurs achats à la ville, ou pour se rendre à un rendez-vous quelconque (coiffeur, médecin spécialisé, dentiste, cité administrative...)

Le car emmène et ramène aussi les enfants allant au CEG de Corrèze.

- Egletons-Uzerche : La liaison est effectuée 4 jours par semaine (lundi, mercredi, vendredi et samedi). Les horaires de passage sont les suivants : midi et 16h. Ce service de car est en correspondance avec les horaires SNCF du Paris-Toulouse : il transporte les voyageurs voulant emprunter le train du début d'après-midi pour Paris, et ceux revenant de la capitale ou de Limoges, dont le train arrive à Uzerche à peu près à la même heure. Le service est donc pratique, bien que le trajet effectué soit assez long (1h pour aller à Uzerche ; 2h pour en revenir).

- Relations réciproques de la commune avec l'extérieur.

- Avec les régions voisines : Les relations sont nombreuses avec les communes limitrophes, grâce à certaines migrations quotidiennes (élèves allant au CEG de Corrèze, main-d'œuvre de SAINT-AUGUSTIN travaillant à l'usine de Corrèze) ou à certains événements comme les foires.

Avec Egletons : C'est le centre d'une prospère région d'élevage ; aussi les foires sont-elles nombreuses dans cette région. De plus, Egletons est un centre intellectuel important où sont implantées des écoles à niveau national, où sont internes quelques jeunes de SAINT-AUGUSTIN (IUT, FPA, ENP, EATP).

Avec Tulle : C'est la ville la plus proche de SAINT-AUGUSTIN, à 24 km, qui est chef-lieu de département de la Corrèze. Aussi, le service de car a-t-il pour but essentiel les relations avec Tulle. Quels sont ses rôles ?

- Rôle administratif et financier :

Elle regroupe tous les services administratifs à l'échelle de la Corrèze, de la Cité Administrative à la Préfecture, en passant par différents bureaux :

- Bureaux de Sécurité Sociale ;
- DDA et services agricoles ;
- Services des Eaux et Forêts ;
- DDE ;
- Succursales des grandes banques...

- Rôle intellectuel et médical :

Il est dû à la présence dans la ville d'Ecoles Normales, de lycées, de l'Ecole Militaire, et aussi de l'Hôpital, de poly-cliniques, de médecins spécialisés... En effet, il n'y a qu'un médecin général au canton de Corrèze.

- Rôle commercial :

Les relations commerciales entre SAINT-AUGUSTIN et Tulle sont importantes en raison du rôle joué par Tulle en tant que centre d'achat et lieu de marché :

- Pour l'alimentation, le rôle est assez faible, car la ville est située trop loin pour servir de marché. Et puis sur la place de SAINT-AUGUSTIN, le petit commerce est bien développé. Mais les habitants, à l'occasion d'une escapade vers Tulle en voiture personnelle, en profitent toujours pour se ravitailler, notamment dans les épiceries.

- Pour l'habillement et la production manufacturée, Tulle bénéficie d'une forte influence car on y trouve beaucoup de choix. Pour un achat important, on va à Tulle.

- Pour les produits destinés à la vie agricole, il en est de même. Lorsqu'on a à effectuer un gros achat, on "descend" à Tulle chez un dépositaire de machines agricoles ou dans une coopérative d'achats.

En revanche, il n'y a aucun échange de main-d'oeuvre avec SAINT-AUGUSTIN. Seules quelques personnes travaillent dans les bureaux. Quant aux relations humaines, elles se manifestent par la présence à SAINT-AUGUSTIN de certains Tullistes, possédant une maison et venant y passer week-ends et vacances. De plus, de très nombreux Tullistes viennent pêcher, chasser, ramasser les champignons sur la commune. Inversement, les jeunes de SAINT-AUGUSTIN recherchent à Tulle certaines distractions (cinéma, matches de rugby ou tout simplement cafés).

- Avec les grands centres régionaux :

Avec Brive : Cette agglomération entre en concurrence avec

Elle pour les achats importants, et surtout les machines agricoles. Depuis quelques années, un grand centre commercial "Hyper 10" s'est ouvert près de Brive, et quelques personnes de SAINT-AUGUSTIN s'y rendent à l'occasion, notamment l'été, avec leurs enfants. Certains habitants pensent trouver à Brive plus de nouveautés et d'articles à la mode qu'à Tulle.

Avec Limoges : On s'y rend exceptionnellement, par exemple pour aller à la Cour d'Appel ou à l'Hôpital. Quelques jeunes de SAINT-AUGUSTIN y ont été internes en tant qu'étudiants.

- Avec l'ensemble du pays :

Il est impossible de préciser et de localiser les relations. Du point de vue humain, Paris et sa banlieue attirent bon nombre d'émigrants. Et puis, il y a le tourisme qui amène à SAINT-AUGUSTIN des estivants de toute la France.

Il est donc facile de conclure, à la suite de ce chapitre, à un dépeuplement de la commune, sinon à son agonie. Les franges de la grande ville qu'est Tulle continuent à grossir d'une façon spectaculaire, alors qu'à quelques kilomètres dans la nature, on continue à noter la "dégringolade" des communes rurales. Au cœur du pays, on cherche encore la solution pour retenir la population, puisque le peu d'industrialisation de la région n'offre pas d'emplois suffisants... En tous cas, cette perte très forte des effectifs et le vieillissement de la population constituent des handicaps majeurs à un développement et à une relance de la vitalité des communes rurales.



L'USINE HYDROELECTRIQUE.

- CHAPITRE II -

UNE INDUSTRIALISATION TRES FAIBLE

L'industrie dans la région est presque totalement absente du fait de la quasi-inexistence de ressources minières. L'absence du secteur secondaire implique absence d'emplois, donc émigration des actifs et en conséquence agonie des campagnes. Nous laisserons de côté l'industrie du bois que nous avons traitée dans la première partie, dans le chapitre "Problème du reboisement et industrie". Mais nous allons étudier le cas de la petite usine hydroélectrique implantée à SAINT-AUGUSTIN, celui de l'usine de sièges de Corrèze et nous verrons l'espoir d'industrialisation que l'on peut attendre de l'uranium.

Enfin, nous terminerons le chapitre par les aides qui sont créées pour essayer de ranimer les petits cantons ruraux, comme celui de Corrèze.

A. L'USINE HYDROELECTRIQUE DE SAINT-AUGUSTIN.

C'est un bien grand mot pour désigner la petite bâtisse blanche à laquelle aboutit une conduite forcée (voir photo ci-contre). L'usine est donc située sur la Douyge, près du village de Leymarie, au lieu-dit "Le Moulin de Freyssinges". Cette construction à usage industriel, n'emploie, il va sans dire, aucun ouvrier. L'usine est gérée par la Société PEYRATAUD, constituée des deux frères qui s'en occupent eux-mêmes. Ils l'ont faite construire dans les années 1960 ; et l'usine fonctionne depuis 1968.

Un contrat a été passé avec l'EDF pour une durée de 99 ans, pendant laquelle les frères PEYRATAUD doivent lui revendre le courant. Durant 75 ans, ils ont l'autorisation de disposer de l'énergie de la rivière.

- Caractéristiques de l'usine.

- Sa puissance maximale est évaluée à 495 Kw/h.
- Les eaux sont dérivées au moyen d'un barrage et restituées à la rivière au débouché du canal de fuite de l'ancien Moulin de Freyssinges. Le volume total de l'eau dérivée n'excède pas 470 l/s. Le débit maintenu dans la rivière en aval de la prise d'eau ne doit pas être supérieur à 100l/s ou à la totalité du débit quand il sera inférieur à 100l/s.
- La hauteur de chute est environ de 113 mètres en eaux moyennes.

L'implantation de l'usine a été favorisée par le site accidenté et la forte dénivellation que l'on trouve à cet endroit, dans la vallée de la Douyge. Une installation du même genre est située sur la Corrèze, entre Bar et Corrèze, là où la dénivellation de la rivière est considérable (190 mètres).

B. L'USINE DE SIEGES DE CORREZE.

Vis-à-vis de l'économie régionale, cette petite usine est intéressante car elle emploie des ouvriers des cantons limitrophes, et de plus, elle est la seule implantation de type secondaire, des environs. Elle est gérée par une Société Anonyme, GNC, dont le siège social, les bureaux et l'usine principale sont à Corrèze.

Tout a débuté par une petite entreprise familiale, fabricant des fauteuils; les activités, au fil du temps, étant constantes et fructueuses, cinq usines en plus de celle de Corrèze, fonctionnent en France : elles sont implantées à Autun, Mazière, Paris, Tulle et Brive.

L'usine de Corrèze qui regroupe 385 employés, fabrique des sièges en tout genre, chaises, fauteuils et canapés. Elle a une activité complète depuis l'exploitation forestière jusqu'à l'achèvement des sièges. Le bois employé (du hêtre exclusivement) provient du Nord-Est de la Corrèze, de la Creuse, un peu du Cantal et de la Haute-Vienne. Il est apporté par camions à Corrèze où se trouvent une scierie (à la Gare de Corrèze exactement) et un entrepôt de bois pour toutes les autres usines.

L'usine, située sur la route de Tulle à l'entrée du bourg, et qui vient de s'agrandir par la construction de nouveaux bâtiments, effectue les opérations suivantes : menuiserie, montage et vernissage dans différents ateliers ; finition ; emballage et expédition.

Elle produit également des articles entièrement métalliques (carcasses pour fauteuils, canapés et lits), par l'intermédiaire de l'entreprise PANTOU implantée aussi à Corrèze. L'usine GMC travaille avec des marchands de meubles français de la métropole, des colonies et même avec l'étranger. Bien que située à 5 kilomètres de la Gare de Corrèze, tous les transports sont effectués par camions et semi-remorques vers Autun, Béziers, Paris.

- L'importance humaine de l'usine GMC.

Sur les 385 ouvriers, environ 70% proviennent de la région à 10 kilomètres à la ronde ; 30% sont venus du reste de la Corrèze. Il faut noter également un effectif assez élevé de personnes de nationalité étrangère (Portugais et Espagnols).

La main-d'œuvre féminine est assez importante (plus du 1/4 de l'effectif) et elle est employée surtout à la tapisserie et à la finition. Six habitants de SAINT-AUGUSTIN vont travailler à l'usine de Corrèze, dont l'implantation n'influence pas beaucoup les jeunes qui continuent à émigrer. Mais certains d'entre eux, ne voulant pas quitter SAINT-AUGUSTIN ou sa région, entrent

à l'usine pour quelque temps, avant de trouver un emploi ailleurs ou de se marier.

La présence de l'usine de sièges à Corrèze, permet en outre, de maintenir les effectifs de population de la commune (qui décroissent moins rapidement que dans le reste du canton) et contribue à donner une certaine animation à la localité.

C. QUELQUES MOTS SUR L'URANIUM.

Des prospections déjà anciennes avaient révélé des traces assez nombreuses de minerai dans notre région. Une mine d'uranium a d'ailleurs été exploitée, à la limite des communes de SAINT-AUGUSTIN et de Meyrignac-l'Eglise, sur la route de Corrèze. L'activité de la mine a duré environ 5 ans puis elle a été fermée, faute de rentabilité. Les quelques personnes qui y travaillaient étaient originaires de SAINT-AUGUSTIN ou des environs, et contribuaient ainsi au maintien de la population. A la fermeture de la mine il y a une quinzaine d'années, certaines ont émigré avec leur famille, pour aller chercher un nouvel emploi qu'elles ne pouvaient trouver dans la région. D'anciens mineurs se sont reconvertis dans les Ponts et Chaussées.

Cette année de nouvelles prospections ont été réalisées, et sans en connaître encore les conclusions, il paraît qu'il y aurait sur la commune de SAINT-AUGUSTIN et aux alentours, quelques gisements qui mériteraient d'être exploités. Alors l'uranium serait-il un espoir d'industrialisation, et faible soit-il, dans un avenir relativement proche ? Il est difficile de répondre à cette question puisque l'on ne connaît pas l'étendue des ressources. Mais si quelques gisements étaient exploitables, certainement que la structure économique de la région en serait modifiée, et que les communes touchées bénéficieraient d'un apport de main-d'oeuvre qui bouleverserait la vie tranquille de nos bourgades. Enfin, l'émigration serait sinon stoppée, du moins ralentie.